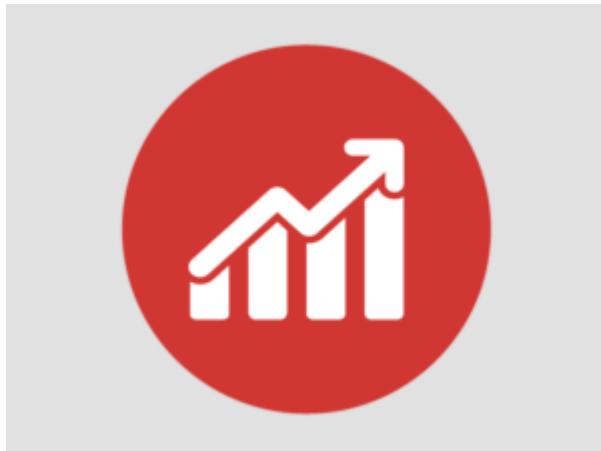


Invisible Threats: Exposure to Harmful Substances & Workplace Environments Stats and Facts – French



FAITS

1. **Contaminants Atmosphériques** : les poussières, les fumées, les vapeurs et les fibres pénètrent dans les poumons sans que l'on s'en aperçoive ; une exposition répétée entraîne des maladies respiratoires, des irritations ou des lésions organiques à long terme.
2. **Accumulation de Gaz Toxiques** : les gaz incolores tels que le monoxyde de carbone ou le sulfure d'hydrogène peuvent s'accumuler rapidement dans des espaces confinés ou mal ventilés, provoquant une perte de conscience rapide ou la mort.
3. **Surexposition au Bruit** : les environnements bruyants endommagent progressivement l'audition sans douleur ni avertissement, entraînant une perte auditive permanente au fil du temps.
4. **Risques Biologiques** : les moisissures, les bactéries, les agents pathogènes transmissibles par le sang et les déchets animaux peuvent contaminer les surfaces ou l'air, créant des risques d'infection lors des tâches quotidiennes.
5. **Mauvaise Qualité de l'air Intérieur** : une ventilation inadéquate permet aux polluants, aux produits chimiques et aux particules de se concentrer, provoquant des maux de tête, de la fatigue et des problèmes respiratoires chroniques.
6. **Risque d'Exposition à Long Terme** : les substances nocives ont souvent des effets retardés sur la santé : les travailleurs peuvent se sentir bien aujourd'hui, mais une maladie chronique peut se développer au fil des mois ou des années.

STATISTIQUES

- Aux États-Unis, l'exposition à des substances ou à des environnements nocifs s'est classée au sixième rang des causes les plus fréquentes d'accidents du travail en 2019, contribuant à environ 424 000 accidents non mortels par an entre 2020 et 2025.
- En 2023, le secteur privé américain a signalé un total de 200 100 cas de maladie, dont 47 500 cas de maladies systémiques dues à des expositions nocives (par exemple, produits chimiques, toxines), soit une baisse de 56,6 % par rapport à 2022 grâce à l'amélioration des contrôles.
- Au Canada, l'exposition à des substances caustiques, nocives ou allergènes a été la principale cause d'accidents dans les lieux de travail de l'annexe 1 en 2020, représentant environ 15 % de toutes les demandes d'indemnisation pour perte de temps autorisées.
- Pour les lieux de travail canadiens de l'annexe 2 (par exemple, les soins de

santé), l'exposition à des substances nocives s'est classée au deuxième rang en 2020, représentant 14 % des demandes d'indemnisation pour perte de temps, souvent dues à des risques biologiques ou chimiques.

- En Ontario, au Canada, plus de 2 millions de travailleurs ont reçu une indemnisation de la WSIB pour des maladies professionnelles liées à des expositions nocives entre 2020 et 2024, les produits chimiques et les substances cancérigènes étant les principales causes.
- Aux États-Unis, les lieux de travail ont enregistré 976 090 cas d'absentéisme en 2021-2022 dus à un effort excessif et à des réactions physiques (y compris l'exposition à des substances), le contact avec des produits chimiques représentant 10 à 15 % de ces cas.